



CLASSIQUES
GARNIER

« Avant-propos », *Journal d'un Solitaire de Port-Royal 1655-1656*, p. 5-12

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11336-2.p.0007](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11336-2.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2008. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

Le *Journal* de Monsieur de Saint-Gilles

« Le *Journal* d'Antoine Baudry d'Asson, sieur de Saint-Gilles, gentilhomme poitevin devenu en [1647], solitaire de Port-Royal, forme une pièce maîtresse, quoique l'une des moins connues, de la grande collection d'écrits historiques dont les gens de Port-Royal eux-mêmes prirent l'initiative », écrivait Jean Mesnard en 1964 ¹.

Le texte du *Journal*

Le titre de *Journal de M. d'Asson de Saint-Gilles, solitaire de Port-Royal*, est emprunté au manuscrit 4556 de la Bibliothèque Mazarine. Ce manuscrit se présente sous la forme d'un petit cahier relié qui compte deux cent dix-neuf pages, 17,5 x 27,5 cm. Quoi qu'en ait dit Ernest Jovy, le premier éditeur du texte complet du texte, (Paris, Vrin, 1936), il ne s'agit pas du tout d'un manuscrit autographe, mais bien d'une copie, soignée et anonyme, dont on peut assurer qu'elle commence au 8 avril 1655 – date portée au f° 10 du manuscrit 4556 – et qu'elle est certainement postérieure au 8 avril 1656.

En effet, d'une part, cette première partie du texte du *Journal* commence par une sorte d'introduction, aux ff. 1-9, sur l'origine de la polémique théologique qui s'élève alors, introduction datée explicitement du 14 avril 1655, mais postérieure au début du *Journal* ; et, d'autre part, cette première partie du *Journal* s'achève, au f° 218 du manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, sur la relation de faits survenus le 8 avril 1656. Cette première partie du *Journal* correspond, jour pour jour, à une année : du 8 avril 1655 au 8 avril 1656.

Mais d'autres parties du *Journal* subsistent. La partie la plus importante a été insérée dans un volume des *Mémoires* de Beaubrun, conservés à la Bibliothèque nationale de France, fonds français, 13896, ff. 499-511. Cette deuxième partie du *Journal* de Saint-Gilles ne couvre qu'une très courte période, du 2 août au 6 septembre 1656, mais revêt un caractère particulier : elle est de la main même de Saint-Gilles et fait partie d'un ensemble de textes et de documents dont le rapprochement et le rassemblement remontent au Solitaire lui-même.

1. Pascal, *Œuvres complètes*, Paris, Desclée De Brouwer, t. I, p. 468.

Enfin d'autres extraits du *Journal* de Saint-Gilles se lisent au moins dans deux documents : d'une part, dans un manuscrit de l'*Histoire littéraire de Port-Royal* du bénédictin Charles Clémencet (1703-1778), et, d'autre part, dans un ouvrage : le *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, paru à Utrecht, en 1740 – on l'appelle le *Recueil* d'Utrecht –, tandis que les *Mémoires* de Godefroy Hermant renvoient explicitement au *Journal* de Saint-Gilles à deux reprises.

Si dom Clémencet ne cite que quelques lignes de Saint-Gilles (voir plus bas, p. 76), en revanche, le *Recueil* d'Utrecht, publié à partir des collections de M^{lle} de Théméricourt, fait paraître pour la première fois des extraits du *Journal* de Saint-Gilles ; mais ces extraits sont attribués explicitement à l'abbé de Pontchâteau, ami du solitaire, dans le titre même de la dixième pièce : *Remarques de M. de Pontchâteau sur ce qui est arrivé à Port-Royal en l'année 1656* (p. 228-236). L'affirmation est erronée : elle provient du fait que la copie du manuscrit original de Saint-Gilles – ou du manuscrit déjà copié – était de la main de Pontchâteau, comme d'autres documents, tels que, par exemple, le testament de Saint-Gilles, comme on le verra.

En dernier lieu, Godefroy Hermant, chanoine de Beauvais, se contente d'évoquer deux événements d'avril 1657, sans citer le texte du *Journal*, gardant sa substance et précisant seulement : « ... Et il [Saint-Gilles] en chargea son *Journal* à l'instant même »², et « ... Et il [l'oratorien Pierre de Moïsey] s'en expliqua ainsi en entretenant M. Saint-Gilles d'Asson, qui ne l'a point oublié dans son *Journal* » (*ibid.*, p. 372). Ce qui semble bien prouver que, d'une part, Hermant a eu connaissance du texte même du *Journal* de Saint-Gilles, et que, d'autre part, ce *Journal* couvrait à l'origine une période qui dépassait largement les années 1655 et 1656 du manuscrit de la Bibliothèque Mazarine et de celui de la Bibliothèque nationale de France, et qui allait au moins jusqu'à l'été 1657. C'est une période où Saint-Gilles n'a plus eu, sans doute, la possibilité matérielle de poursuivre la rédaction de son *Journal* : au début de l'automne 1657, comme on le verra, il se rend à Clairvaux avec Antoine Le Maistre, puis il doit se cacher pour échapper aux poursuites judiciaires intentées contre lui, et enfin, au début de janvier 1658, il entreprend un grand voyage de plusieurs mois en Hollande.

Les autographes de Saint-Gilles

Si on ne connaît le fragment autographe de son *Journal* que par les *Mémoires* d'Henri-Charles de Beaubrun, plusieurs bibliothèques gardent aujourd'hui divers documents de la main même de M. de Saint-Gilles. Ce sont, d'une part, plusieurs lettres de Saint-Gilles à Christian Huygens, le savant hollandais dont l'envoyé de Port-Royal a fait la connaissance en 1658 : signées du pseudonyme de « Du Gast », elles se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université de Leyde, dans le fonds « Huygens » (on pourra les lire en annexes).

2. *Mémoires... sur l'histoire ecclésiastique du XVII^e siècle (1630-1663)*, éd. A. Gazier, Paris, 1905-1910, t. III, p. 367.

Ce sont, d'autre part, des brouillons ou des minutes de lettres ou de mémoires conservés à la Bibliothèque Mazarine et provenant très certainement du fonds « Port-Royal » des Archives d'Utrecht, ancien fonds d'Amersfoort : ces documents ont été, semble-t-il, prêtés au XIX^e siècle par ces Archives à Prosper Faugère, qui aura, selon toute vraisemblance, « oublié » de les restituer à leur propriétaire. Mais la Bibliothèque Mazarine a eu le bonheur d'hériter de ces documents divers et de les classer sous la dénomination de « fonds Faugère », ce qui nous vaut de connaître à la fois une partie du *Journal* copiée dès le XVII^e siècle et plusieurs documents de la plus haute importance, comme une copie sur parchemin d'un arrêt pris par le Parlement de Paris, en faveur de Saint-Gilles, contre le lieutenant civil au Châtelet de Paris, du 17 août 1658.

Ils proviennent très certainement de la collection même de notre auteur, vu qu'on y retrouve : outre cette copie de l'arrêt du Parlement et d'autres documents concernant les poursuites dont Saint-Gilles fit l'objet, un brouillon de lettre de Saint-Gilles à l'un de ses frères ; deux lettres et un brouillon de lettre du même à Nicolas Colbert, évêque de Luçon ; un mémoire de Saint-Gilles adressé à Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, avec la réponse de ce dernier, écrite de la main d'un secrétaire, mais signée de Pavillon ; une lettre autographe, signée, de Pavillon à Saint-Gilles ; une lettre-réponse de Colbert à Saint-Gilles, lettre écrite par un secrétaire, mais signée par Colbert.

Dans le fonds d'Utrecht, enfin, a été conservé le brouillon autographe d'un mémoire composé et écrit par Saint-Gilles en faveur d'un ancien jésuite appelé Hancheman, mémoire adressé au ministre Hugues de Lionne et daté du 14 février 1666 ; il complète avec bonheur et éclaire la lettre envoyée à Nicolas Colbert, évêque de Luçon, le 12 mars de la même année et portant sur le même sujet : or, comme on l'a vu, la minute de cette lettre se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine dans le fonds Faugère.

Les papiers de Saint-Gilles

Si ces autographes du solitaire de Port-Royal ne posent guère de problème – son écriture très fine est parfaitement lisible, à l'exception des brouillons ou des minutes où l'auteur a raturé et corrigé son texte primitif –, il n'en va pas de même des « papiers » de M. de Saint-Gilles. Le mot provient de Saint-Gilles lui-même, qui, sous la date du 17 octobre 1655, précise dans son *Journal* : « Voyez parmi mes papiers une lettre imprimée de la part d'un casuiste en faveur de M. l'archevêque de Rouen » (p. 92). Ici il parle d'une lettre de Guillaume Dugué de Bagnols au cardinal de Retz : « Cet écrit est parmi mes papiers en son ordre de date » (p. 60) ; là il renvoie à un « mémoire » qu'il a fait copier parmi ses « papiers » (p. 72). Ailleurs, et à de très nombreuses reprises, Saint-Gilles parle de sa « liasse », de tous ses papiers liés ensemble, de sa collection : p. 88, 145.

Mais l'expression les ou « mes papiers » recouvre des réalités très différentes. En effet, Saint-Gilles a composé un *Journal*, utilisant plusieurs fois lui-même ce mot, par exemple aux p. 71, 76, 137, ou le liant à un autre dans un seul endroit : « Voyez la suite de mes mémoires dans un autre journal plus gros que celui-ci »

(p. 208) : endroit significatif du reste puisqu'il est situé à la dernière page de la partie copiée du *Journal* qui se trouve à la Bibliothèque Mazarine. Mais ce *Journal* n'est qu'un élément de l'immense travail accompli par le solitaire au sein du groupe de Port-Royal, travail de collectionneur et, dirait-on aujourd'hui, de documentaliste.

Dans les années 1650-1661, puis 1661-1671, les proches de l'abbaye de Port-Royal s'engageaient dans une vaste entreprise historiographique sous la conduite d'Antoine Le Maistre et de la sœur Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, sa cousine. Dans le même temps, M. de Saint-Gilles était chargé ou se chargeait de constituer d'énormes dossiers qui, au milieu des années 50, porteraient sur les débats théologiques auxquels Antoine Arnauld prenait une part déterminante : la défense des écrits et des idées du docteur de Sorbonne, sa condamnation et son exclusion du rang des docteurs par la Faculté de théologie, la campagne des *Provinciales* en 1656-1657 feraient ainsi l'objet des recherches de tout le groupe des docteurs et des amis proches d'Arnauld, et Saint-Gilles allait y jouer un rôle de premier plan.

Des preuves et des traces de ces activités multiples et multiformes du Solitaire de Port-Royal ont été conservées en très grand nombre. Certaines, fort dispersées, méritent d'être rassemblées ici. Il s'agit soit de copies de textes par Saint-Gilles, soit d'annotations portées par lui sur des manuscrits : ainsi les Archives d'Utrecht renferment des lettres annotées avec la mention : « écriture de M. de Saint-Gilles », comme une lettre d'Antoine Arnauld à Louis Gorin de Saint-Amour, datée du 19 octobre 1655 (P.R. 322) ; des lettres de Robert Arnauld d'Andilly au cardinal Mazarin (1656) avec réponse (*ibid.*, 344) ; ou des minutes de lettres concernant Sacy et les sœurs de Port-Royal pour les années 1665-1667 (*ibid.*, 435) ; enfin une copie des lettres de la mère Angélique Arnauld, conservée dans le même fonds d'Utrecht, présente aussi des notes de Saint-Gilles, *ibid.*, 3210.

Ailleurs on retrouve des copies de textes par Saint-Gilles : une lettre d'Arnauld du 17 mars 1663, copiée par M. de Saint-Gilles, BNF, f. fr. 10497 et adressée soit à Noël de Lalane³, soit à Singlin, selon Saint-Gilles lui-même ; ou une autre lettre de dom Étienne Gernarys, prieur des chartreux d'Orléans, à l'abbé de Pontchâteau, 10 juillet 1655, avec cette note consignée dans un manuscrit de la Bibliothèque de Port-Royal : « copié sur l'original par M. de Saint-Gilles, leur ami particulier » (P.R. 47, p. 98-100) ; une lettre autographe du même Gernarys à Pontchâteau, du 31 octobre 1655, est conservée aux Archives d'Utrecht, P.R. 315.

Ce travail de copiste que confirment nombre de pages du *Journal* – ainsi à la p. [47] : « J'aidai à faire quelques copies de ces mémoires » –, trouve une preuve éclatante dans les *Mémoires* de Beaubrun, BNF, f. fr. 13895 et 13896. Ce double recueil manuscrit, dont la première partie, ou t. I, a connu une excellente publication par les soins de Jacques Grès-Gayer, à Paris, chez Klincksieck, en 1997, est le fruit du travail d'Henri-Charles de Beaubrun (1654-1723) :

3. Selon l'éditeur d'Arnauld, *Œuvres complètes*, Lausanne, 1775, t. I, p. 311-317.

exécuteur testamentaire de Pierre Nicole, correspondant et ami de Pasquier Quesnel, cet ecclésiastique très proche de Port-Royal collabore à divers projets de ces messieurs, avant de s'attacher à achever la constitution de la « grande collection de toutes les pièces concernant les disputes », selon l'expression de Lucien Ceysens, dans un article sur la saisie des papiers de Pasquier Quesnel, saisie qui fait suite à son arrestation à Bruxelles, en 1703 ⁴. Cette collection de documents divers, appelée le « Grand Recueil », s'est appuyée au départ sur les recherches et sur les collections de plusieurs acteurs de ces années-là, parmi lesquels et au premier rang desquels nous retrouvons Saint-Gilles. Et l'auteur de notre *Journal* indique lui-même au milieu de son texte une piste de recherche bien intéressante.

Rédigeant son Journal alors qu'il réside encore à Port-Royal des Champs, en décembre 1655, Saint-Gilles relate les interventions des amis d'Arnauld à la Faculté de théologie : « Les mercredi 22 et le jeudi et vendredi ensuivants [...] se passèrent à opiner, chacun en son rang : le plus grand nombre de voix étant pour la censure de M. Arnauld. Les discours de tous les défenseurs de la vérité ont été très beaux. On m'a assuré que MM. de Lalane, Barré et un autre les recueillent tous et marquent ce qui se passe pour en faire une histoire » (p. [112]). Il s'agit des docteurs très proches d'Arnauld que sont Noël de Lalane, docteur de Navarre, Étienne Barré, docteur de Sorbonne, et très vraisemblablement Claude Taignier, docteur de Navarre lui aussi.

Sur Lalane, nous savons par Godefroy Hermant qu'en 1663 il rédigeait un Journal, dont Hermant cite des passages ⁵ ; mais aucune autre attestation de l'existence de ce Journal ne semble connue. À propos de Barré, selon une lettre de Pasquier Quesnel à M^{lle} de Joncoux, du 23 avril 1706, une cassette contenant des papiers sur la censure d'Arnauld, dont il souhaitait faire l'histoire, fut trouvée chez feu M. Barré à Orléans ; et, selon Beaubrun, ce dernier serait l'auteur des notes et additions d'une collection de pièces, à laquelle auraient collaboré encore M. de Saint-Amour, Noël de Lalane et Claude Taignier ⁶. Beaubrun évoquera le Journal, aujourd'hui perdu, d'un autre docteur ami de Port-Royal, Nicolas Perrault (*Mémoires*, p. 163 : voir BNF, f. fr. 13896, Journal de Perrault, coté K).

Signalons enfin deux documents inclus dans les *Mémoires* de Beaubrun : outre la partie du Journal de Saint-Gilles qui couvre la période qui va du 2 août 1656 au 6 septembre suivant, le *Récit de M. de Liancourt de ce qui se passa entre M. Picoté, prêtre de Saint-Sulpice, son confesseur et lui, le 1^{er} février, qui a servi de fondement aux lettres de M. Arnauld et de ce qui a suivi depuis*, BNF, f. fr. 13896, ff. 301 r^o-303 r^o : or, sur ce document, se lit une annotation de la main de Saint-Gilles.

4. « Les papiers de Quesnel saisis à Bruxelles et transportés à Paris en 1703 et 1704 », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 44, 1949, p. 514.

5. *Mémoires*, t. VI, p. 51 et 53.

6. Voir l'avant-propos de J. Grès-Gayer à son édition de Beaubrun, p. XXIV.

Tous ces travaux de copies, de collection, de collationnement, seront à l'origine du projet du « Grand Recueil », qui n'a jamais vu le jour, comme à la source des *Mémoires* de Beaubrun : ce dernier a puisé à pleines mains dans les documents réunis par Saint-Gilles, en particulier dans son Journal, comme dans ceux de l'abbé de Pontchâteau, l'ami et l'informateur privilégié de Saint-Gilles ; de nombreuses traces des interventions de l'un et de l'autre sont ainsi relevées par Beaubrun, comme le montre bien l'édition de J. Grès-Gayer.

Retour sur le Journal

Quand M. de Saint-Gilles, comme on l'a vu, écrit : « Voyez la suite de mes mémoires dans un autre journal plus gros que celui-ci », il est évident qu'il a conscience de composer « [d]es mémoires », que son Journal est bien une chronique historique de faits dont il a été témoin ou partie prenante. Ce Journal est d'abord et essentiellement un document historique irremplaçable consacré à « l'affaire des jansénistes », ainsi que l'écrit Saint-Gilles, rapportant les termes utilisés par la reine qui « priaît messieurs de l'assemblée [du clergé] d'achever l'affaire des jansénistes si bien commencée par la Sorbonne » (p. 204).

Quel est le sujet central de ce Journal, sinon le récit détaillé de deux années terribles pour les amis de Port-Royal en général – Saint-Gilles utilise sans barguigner le terme de « jansénistes » – et pour M. Arnauld en particulier ? Tout au long de ce Journal, écrit à chaud, au jour le jour, sont relatés les épisodes, divers et semblables néanmoins, d'une lutte fratricide ponctuée par les attaques les plus violentes, les plus féroces, les plus basses aussi et les plus tortueuses : Saint-Gilles ne se prive pas de dévoiler « les malicieuses fictions » contre M. Arnauld dont les jésuites, depuis douze ans déjà, n'ont pas encore accepté la *Fréquente Communion*. En 1655 et 1656, cette guerre reprend de plus belle, s'envenime encore davantage jusqu'à se transformer en persécution imputoyable, où les jésuites prennent une grande part. Saint-Gilles le dit sans ambages :

Ces bons Pères font tous leurs efforts depuis douze ans pour perdre, c'est-à-dire pour exiler et même punir, emprisonner et faire encore pis, s'ils pouvaient, à M. Arnauld et à tout Port-Royal des Champs et de la Ville, qu'ils décrient et par leurs libelles et dans toutes les compagnies, surtout à la Cour et dans l'esprit de la reine, comme des hérétiques bien plus à craindre que Luther et Calvin, comme des gens factieux qui conspirent contre l'État et qu'il faut par conséquent exterminer au plus tôt (p. 81).

Tel un refrain lancinant, les mêmes termes, les mêmes accusations sont utilisées par Saint-Gilles : l'ami d'un des plus grands théologiens du XVII^e siècle évoque ainsi « la cause injuste qui se va faire de sa lettre et de la persécution qui la doit suivre de près » (p. 116) ; il incrimine les agissements des jésuites : « Il ne faut pas douter que les jésuites n'aient bonne part à ces discours et à ces impostures, puisqu'ils ont juré la perte de M. Arnauld et de Port-Royal, et qu'ils sont confesseurs et prédicateurs du pape » (p. 117 ; voir aussi p. 117, 119, 128). Et Saint-Gilles d'écrire : « Je ne comprends pas comme ces bons Pères

accordent ces médisances noires avec la charité et la morale chrétienne » (p. 96) ; et d'ajouter : « Je puis assurer qu'on a pour ces bons Pères, comme pour les autres plus grands ennemis, beaucoup de compassion et nulle haine » (p. 193).

Le vrai Saint-Gilles n'est pas loin. S'il ne peut éviter de stigmatiser la conduite de ces « bons pères », il n'oublie pas de signaler sa rencontre, ancienne déjà, il est vrai, avec l'un de ses maîtres du collège jésuite de La Rochelle, le P. Régnier, qui « [l]'aimait tendrement » : il s'entretient avec lui tout un après-midi ; il lui conseille, note Saint-Gilles, « de [se] porter dans le grand monde, et quelque difficulté que je lui fisse des difficultés de s'y sauver, il n'en voulut jamais démordre... ». « Cependant, conclut-il, il était des plus hommes de bien et des plus pieux que j'aie vus parmi eux » (p. 63). C'était, il est vrai, « onze ou douze ans » avant l'entrée de Saint-Gilles à Port-Royal.

Les confidences personnelles de ce genre sont plutôt rares dans le *Journal* de Saint-Gilles. Ici ou là, pourtant, Saint-Gilles évoque quelque autre souvenir personnel. Devant son ancien maître, le jeune homme hésitait déjà : devait-il suivre la Cour en s'attachant au cardinal de Retz ou au prince de Conti ? Saint-Gilles se souvient de cet épisode. Cette confession porte un titre révélateur : « Jésuites, mauvais directeurs ». Ailleurs il parle d'un voyage dans son pays d'origine, le diocèse de Luçon, et d'une conversation avec sa mère, désolée et inquiète de le savoir à Port-Royal (p. 59-60). Autre souvenir encore, ce temps où Saint-Gilles étudiait la théologie en Sorbonne et suivait les cours de Jacques Lescot, futur évêque de Chartres, qu'il voyait souvent. Confidence plus intime datant de l'époque où M. Arnauld était pourchassé par les jésuites, Saint-Gilles écrit : « avec qui j'ai le bonheur d'être maintenant caché à Paris ».

Les détails de la vie quotidienne ne lui sont pas étrangers. Semble bien appartenir à la catégorie des faits divers l'aventure horrible intitulée « Cordeliers de Toulouse ». Autre fait divers mineur : « Sur une jument qui accouche d'un poulain dans la bouche duquel vit une rate » (p. 78-79). Sans doute signalera-t-on aussi les épisodes entre M. Bartet, secrétaire du cabinet du roi, et M. de Candale (p. 77-78, 83-85). Comment aussi ne pas ranger dans cette catégorie de « faits divers » l'histoire de sœur Blaise ? Habillée en homme, elle vécut sept ou huit mois dans une communauté de « carmes déchaussés, sans que personne reconnût son sexe » (p. 88-90). Ailleurs, Saint-Gilles évoque le prince Casimir « qui entretenait à Rome une courtisane publiquement » (p. 79).

Que trouve-t-on encore dans le *Journal*, sinon de précieux documents sur les *Provinciales*, sur les écrits nombreux de toute cette période agitée, sur la paix dans laquelle vit M. Arnauld, mais aussi et surtout un tableau de la nature de l'homme. Saint-Gilles, en même temps qu'il relate toutes les phases du procès intenté contre le théologien, ne laisse pas de nous donner un tableau étonnant des hommes : ce *Journal* apparaît comme un document sur la « condition de l'homme », face à l'adversité, face à l'oppression, face à la tyrannie. Saint-Gilles, qui relate toutes les phases de la censure, n'oublie pas de souligner les incohérences de l'humaine condition. Si les uns font preuve d'une constance admirable, héroïque, résistant à toutes les pressions, à toutes les intimidations, d'autres se montrent faibles, pusillanimes, ondoyants et divers, trahissant Arnauld en fin de parcours et signant la censure, consentant à perdre leur âme plutôt que leur

gagne-pain. Les évêques, traités d'« évêques courtisans », ne sont pas épargnés. Tant et si bien que le Journal de Saint-Gilles apparaît comme un témoin fidèle de la force et de la faiblesse des hommes, fussent-ils docteurs en Sorbonne !

Au XIX^e siècle, le Journal de Saint-Gilles a été l'objet de l'attention de Sainte-Beuve. Il parle, dans son *Port-Royal*, du « Journal manuscrit » de Saint-Gilles⁷, de ses « Mémoires manuscrits » (*ibid.*, p. 587) ; il évoque « les notes et les pièces de M. de Saint-Gilles » contenues dans les *Mémoires* d'Henri-Charles de Beaubrun (I, p. 565, n.) et il renvoie au « Recueil (manuscrit) de Beaubrun », (t. II, p. 588) ; bien plus, Sainte-Beuve cite divers extraits de Saint-Gilles, s'intéressant surtout au personnage, à son rôle dans la campagne des *Provinciales* et à quelques événements de sa vie. Preuves irréfutables que Sainte-Beuve avait lu le texte du Solitaire et compris l'importance de son Journal.

Mais, si la grande édition des *Œuvres* de Pascal, par Brunschvicg, Boutroux et Gazier, Paris, 1914, met au jour plusieurs fragments du Journal de Saint-Gilles, il a fallu attendre l'édition complète par Ernest Jovy et Georges Saintville, en 1936 : édition malheureusement fautive en bien des endroits.

Aussi le présent ouvrage s'emploie-t-il à combler une lacune et à reprendre à nouveaux frais le Journal de Saint-Gilles, dont Jean Mesnard a lui-même publié, avec précision et fidélité, quatorze longs extraits relatifs à Pascal et aux *Provinciales*. Mais il a paru intéressant de compléter cette édition d'un document capital par tous les textes connus de M. de Saint-Gilles, lettres et écrits qui sont issus de sa plume ou qui lui ont été adressés : la correspondance qu'il échange avec l'évêque d'Alet, Nicolas Pavillon, et avec celui de Luçon, Nicolas Colbert, les lettres du Solitaire à son troisième frère, à Florin Périer, beau-frère de Pascal, ou au savant hollandais Christian Huygens, et les lettres que lui envoient Antoine Arnauld, la mère Angélique Arnauld, les religieuses bernardines de Dijon, l'abbé de Pontchâteau ou divers amis de Port-Royal.

7. Éd. Philippe Sellier, Paris, 2004, t. I, p. 379, 632.